

mobiles (bill C-137), après son adoption, neuf imposent des conditions applicables aux motocyclettes. Cinq autres normes sont également à l'étude.

Le Bureau de la sécurité routière et automobile a, en outre, entrepris de coordonner les recherches menées au Canada sur les motocyclettes, ainsi que sur les autres véhicules automobiles. Le Bureau contribue aussi à des efforts internationaux visant à assurer l'uniformisation de la signalisation routière et du code de la route. De tels efforts doivent rendre la route plus sûre pour tous les genres de véhicules.

De plus, le gouvernement finance les travaux du Conseil canadien de la sécurité et de la Fondation de recherches sur les blessures de la route au Canada, organismes qui cherchent à promouvoir la recherche sur la sécurité et les programmes de formation des conducteurs, ce qui contribue à la sécurité des motocyclistes. On prévoit aussi que les récentes modifications apportées au Code criminel au sujet de la conduite en état

d'ébriété réduiront les accidents où des motocyclistes sont en cause.

2. Le ministère des Transports de la province de l'Ontario fait actuellement des recherches pour déterminer l'efficacité des dispositifs de protection, surtout les casques, dans la réduction du nombre des décès et de la gravité des blessures dus aux accidents de motocyclette.

[Traduction]

LE CENTRE DE MAIN-D'ŒUVRE DU CANADA
À VICTORIAVILLE

Question n° 552—M. Fortin:

A combien se sont élevés les frais annuels a) d'administration, b) de location, c) d'entretien, d) de rénovation, e) autres, pour les locaux du Centre de main-d'œuvre du Canada, à Victoriaville, depuis son ouverture?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et le ministère des Travaux Publics m'informent comme suit:

	1962- 1963	1963- 1964	1964- 1965	1965- 1966	1966- 1967	1967- 1968	1968- 1969
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
a) Administration:							
Traitements						106,000.	109,000.
Opérations						6,000.	6,400.
Les dossiers du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration concernant Victoriaville ne couvrent que les périodes ci-haut mentionnées.							
b) Location	5,225.	11,280.	11,280.	11,280.	11,280.	11,280.	11,280.
c) Entretien		140.	225.	205.	256.		
d) Réparation	656.					637.	174.
e) Autres:							
Électricité	446.	1,106.	1,028.	974.	950.	905.	831.
Déménagement	227.					370.	
Transport		2.	8.	24.			

Nota: Le bureau du Centre de la main-d'œuvre du Canada était ouvert à Victoriaville le 14 septembre 1962.

LE CHÔMAGE CHEZ LES INDIENS ET LES MÉTIS EN ALBERTA

Question n° 569—M. Yewchuk:

1. Dans la province d'Alberta, combien d'Indiens ou de Métis sont actuellement en chômage?

2. Combien parmi eux seraient aptes à travailler dans les mines de charbon d'Alberta s'ils recevaient une formation professionnelle?

3. Combien faut-il actuellement de mineurs à Grande Cache (Alberta) pour faire le travail et combien dans l'avenir?

4. Combien de mineurs a-t-on fait venir à Grande Cache pour y travailler, a) d'autres régions du Canada, b) d'autres pays, c) combien de chacun de ces pays?

5. Quelle aide financière a-t-on fournie à chacun de ces mineurs et à leur famille a) pour les transférer de Grande Cache à d'autres régions du Canada, b) pour faire venir des mineurs à Grande Cache de pays étrangers?

[M. l'Orateur.]

6. Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a-t-il prévu de donner aux Indiens et aux Métis la formation professionnelle nécessaire pour qu'ils puissent travailler à Grande Cache et, si oui, combien de stagiaires recevront une formation et quand celle-ci débutera-t-elle?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1 et 2. Renseignements non disponibles.

3. La compagnie à Grande-Cache emploie environ 216 personnes. Elle n'embauche plus de travailleurs dans le moment, car il lui faut réunir son personnel existant en une équipe efficace de travail. Nous ne connaissons pas avec précision les besoins éventuels, mais présentement la meilleure estimation possible est de 400 à 600 employés lorsque l'équipe de travail sera complète.